



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.eu/contenu/actualites-france-et-international/article/deux-nouveaux-schemas-regionaux-de-coherence-ecologique-adoptes>

Deux nouveaux schémas régionaux de cohérence écologique adoptés

- contenu - Actualités France et international -



Date de mise en ligne : mardi 5 août 2014

OIEau

Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE), initiative locale de démarche Trame verte et bleue, est un schéma d'aménagement du territoire et de protection de certaines ressources naturelles (biodiversité, habitats naturels, ...) visant le bon état écologique de l'eau imposé par la directive-cadre sur l'eau (DCE).

Le premier SRCE a été approuvé par le Conseil Régional d'Ile-de-France le 26 septembre 2013 et adopté par le préfet le 21 octobre 2013. **Deux nouveaux SRCE ont été adoptés** le 16 juillet 2014 : le SRCE de la région Rhône-Alpes (après délibération du conseil régional le 19 juin 2014) et le SRCE de la région Nord-Pas-de-Calais (après délibération du conseil régional le 4 juillet 2014).